



Pour mieux accompagner ses salariés, Tezea a reçu l'aide d'un ergonome, et les postes de travail des six sites de production ont été adaptés. THIERRY PASQUET POUR « LE MONDE »/SIGNATURES

En Bretagne, la ville de Pipriac conjugue salariat et handicap

REPORTAGE | L'expérimentation Territoire zéro chômeur longue durée revendique le plein-emploi et l'insertion de travailleurs handicapés longtemps isolés

PIPRIAC - envoyée spéciale

C'est un rond-point comme d'autres, le long de la départementale 777, animé par une pizzeria et une grande surface. Mais il est flanqué d'un bourg tout droit sorti d'Astérix : à Pipriac, en Ille-et-Vilaine, le village résiste. Fin octobre, la localité bretonne a même reçu une dizaine de parlementaires de l'Ouest ainsi que Ludovic Magnier, Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté pour la Bretagne. Le groupe s'est dirigé vers la poste, ou plutôt un étage au-dessus, où siège Tezea. Cette entreprise a vu le jour en 2016, dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). Lors de leur venue, les parlementaires n'avaient pas de colis à récupérer, mais une révolution à observer : le territoire de Pipriac - Saint-Ganton revendique le plein-emploi. Et Tezea est la quatrième entreprise de la commune. Avec 30 % de salariés en situation de handicap, elle envoie valser nombre de préjugés. « Au quotidien, nous prouvons que nous pouvons vivre et fonctionner comme une boîte classique », souligne Serge Marhic, son directeur.

Gestion d'une recyclerie, désherbage, maintenance en établissement scolaire ou location de vélos... Dans cette entreprise à but d'emploi (EBE), ce sont les savoir-faire et les envies des

personnes privées de travail qui déterminent les tâches. L'argent versé sous forme de prestations sociales est, ici, utilisé pour créer des emplois à destination des chômeurs de longue durée présents depuis au moins six mois sur le territoire. Sur la base du volontariat, ils se voient proposer un contrat à durée indéterminée (CDI). Et sur les 71 recrutés, 22 sont en situation de handicap. Longtemps jugé utopique, le dispositif affiche des résultats encourageants. En 2018, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 224 000 euros et devrait générer 291 000 euros cette année. Pourtant, lorsqu'en 2014 Denis Prost, chef de projet TZCLD à Pipriac et Saint-Ganton, communique pour la première fois sur le dispositif, il rencontre l'opposition : « On m'a accusé de concurrence déloyale, on m'a aussi reproché de servir des CDI sur un plateau à des chômeurs paresseux. »

Des rapports nuancés

Le débat n'est pas clos. Dans une tribune parue dans les *Echos* le 18 octobre, l'économiste Pierre Cahuc s'inquiète du coût de l'expérimentation. Alors que le lundi 25 novembre, les acteurs du projet ont remis à la ministre du travail un rapport sur le TZCLD, Muriel Pénicaud recevait également deux autres rapports, l'un du comité scientifique de l'expérimentation, l'autre d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale des finances, qui nuancent le bilan du TZCLD

et soulignent les gains plus faibles que prévu. Sur place, on se défend et l'on regrette que les effets du chômage sur les personnes et les territoires n'aient pas été pris en compte, sous prétexte qu'ils seraient compliqués à

« On m'a reproché de servir des CDI sur un plateau à des chômeurs paresseux »

DENIS PROST

chef de projet TZCLD à Pipriac

mesurer. « Dépenses de santé, de protection de l'enfance et même de scolarité : sur le long terme, les gains sont nombreux. L'expérience est positive pour tous, y compris pour les finances publiques », maintient Denis Prost. Bien avant la promulgation de la loi de 2016 autorisant à tester le projet dans dix communes, ce dernier avait commencé à mobiliser tous les acteurs du territoire. « Si l'on veut faire travailler une centaine de personnes sur une commune de 4 200 habitants sans faire de l'ombre aux entreprises locales, tout le monde doit jouer le jeu », assure-t-il, gâteau à l'appui.

Le kouign amann qu'il déguste avec son café vient d'une boulangerie partenaire : « Nous leur achetons des viennoiseries que nous revendons dans notre épicerie ambulante. Cette activité n'est pas rentable, mais son utilité sociale est bien réelle : pour certains clients, l'épicerie est la seule visite qu'ils auront de la semaine. »

Afin d'identifier les personnes sans emploi de longue date, l'équipe TZCLD fait du porte-à-porte, fréquente les épiceries sociales. Lors de cette tournée de la campagne bretonne, « on ne s'attendait pas à rencontrer autant de travailleurs handicapés », se souvient Serge Marhic. « Quand on prononce ce terme, les portes se ferment, c'est pourquoi j'ai longtemps caché ma malentendance, alors qu'elle n'est pas gênante dans le cadre professionnel », confie Nathalie Manak. A 61 ans, après vingt ans d'intérim, cette ancienne employée au Conseil régional a retrouvé un emploi stable au service administratif de Tezea. « Inespéré ! », souffle-t-elle.

Le 24 octobre, le TZCLD a signé avec l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) et le fonds Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD) une convention de partenariat renforcée. La finalité : accompagner la prise en compte du handicap, l'adaptation des postes et du temps de travail, et favoriser le management inclusif. « Nous avons élaboré une stratégie de questionnement lors des entretiens pour instaurer la confiance. Beaucoup de travailleurs ne savent même pas qu'il existe des aides et des outils à leur disposition », constate Tania Robin, chargée d'études et de développement à l'Agefiph. Tezea a aussi reçu un ergonome et les postes de travail ont été adaptés, du balai jusqu'au fauteuil de bureau. Loin d'être cantonnés à une fonction, « les travailleurs sont présents sur les six sites de production de Tezea, ils font aussi bien du tri de métaux que de la blanchisserie et de la création de mobilier », détaille Serge Marhic. Alors que trente activités y sont déployées, Tezea enregistre le même taux d'absentéisme qu'une entreprise classique, et pas plus d'accidents de travail. ■

MARGHERITA NASI